



Marck Olympique

UNE VILLE À VIVRE !

N°385 - DÉCEMBRE 2024



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



INAUGURATION
DES MICRO-FOLIES

10

LES ŒUVRES DE
RETOUR À L'ÉGLISE
SAINT-GEORGES

16

DOSSIER
LES TRAVAUX DE CETTE
FIN D'ANNÉE

sommaire

03

ÉDITO

04

ACTU

- 04 | 60 ans des cloches de Marckolsheim
- 05 | Quentin relance "Petites Villes de Demain"
- 06 | 11 novembre - retour sur les cérémonies de célébration de l'armistice 1918.
- 06 | Le Souvenir Français
- 07 | La plate-forme de gestion de la taxe de séjour est en ligne
- 08 | Inauguration des micro-Folies
- 10 | Les œuvres de retour à l'Église Saint-Georges
- 12 | Noël à Marckolsheim

16

DOSSIER

- 16 | Escalier de l'école Brant
- 17 | Stationnement en centre-ville
- 18 | Cyprés broyés pour préparer le futur pôle des solidarités

19

CULTURE & PATRIMOINE

- 19 | Programme de la Médiathèque
- 19 | Programme de la MJC
- 21 | Programme cinéma

23

SPORTS

27

AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION n°385 - DÉCEMBRE 2024

Mairie
26 rue du Maréchal Foch
BP 30023
67390 MARCKOLSHEIM
Tél. 03 88 58 62 20
Fax 03 88 74 96 25
mairie@marckolsheim.fr

Heures d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

OURS

Responsable de la publication :
Chrystelle Erard
Équipe de rédaction : Nathalie
Schamberger, Alain Gebharth
Jean-François Tretz
Crédits photos : Ville de Marckolsheim,
Chrystelle Erard, Photos remises par les
associations, Adobe stock, Pixabay
Conception & réalisation :
comoprintemps | 06 86 40 15 25
Impression : Imprimerie Moser +
ISSN 3040-9969

VOS ARTICLES

Vous souhaitez faire passer une
information dans le bulletin municipal ?
Merci d'adresser vos articles en format
Word avec visuels par e-mail à l'adresse
suivante : mairie@marckolsheim.fr
La date limite de remise des articles
pour le bulletin de janvier est fixée
au lundi 2 décembre.



www.marckolsheim.fr
Retrouvez-nous sur
Ville.de.Marckolsheim



Papier issu de sources responsables

Marckolsheim labélisée :





édito

DE LA FLAMME OLYMPIQUE À LA FLAMME DE LA LIBÉRATION

Encore une riche année qui s'achève à Marckolsheim...

Nombre d'événements ont marqué 2024 nous offrant des occasions de célébrer, de s'amuser et de profiter de la vie dans notre belle commune. La fête de la musique, du sport, le 14 juillet, Marckolswing, les foulées du loup, les Festi'jeudis, les mardis ensemble et les cérémonies patriotiques ont pu vous réunir comme tous les ans.

La venue de la flamme Olympique à Marckolsheim nous aura gratifié d'un moment unique pour une grande communion autour des valeurs sportives, du vivre ensemble et du respect.

Un événement inoubliable dont l'euphorie s'est prolongée jusqu'à la fin des jeux olympiques et paralympiques par les très bons résultats de nos athlètes.

Rappelons que tout ce programme n'aurait pu être possible sans les services techniques et administratifs de la ville et les associations qui jouent pleinement leur rôle en dynamisant et en s'impliquant dans notre vie locale.

Un grand merci à tout ce tissu actif qui a encore pu nous montrer son importance pour le marché de Noël qui s'est tenu à la fin du mois dernier, lançant cette période de fête. Ses artisans, décorations, animations en font un moment toujours convivial et chaleureux qui plaît aux petits comme aux grands.

Il sera bientôt temps de se tourner vers 2025. Marckolsheim est une petite ville de demain, toujours en mouvement avec la volonté communale de la faire évoluer pour le bien commun. En atteste les travaux réalisés tout au long de l'année 2024 : les travaux de la route d'Ohnheim, l'extension du gymnase, la rénovation des écoles, les nouvelles pistes cyclables... D'autres changements sont à venir, toujours dans le but d'améliorer votre cadre de vie.

2025 sera également l'année où nous célébrerons les 80 ans de la libération de Marckolsheim du joug de l'oppression nazie, le 1^{er} février prochain. Une année qui verra le souvenir et les hommages se multiplier pour ceux qui ont rendu à Marckolsheim et à la France sa liberté. Une borne du serment de Koufra sera implantée, elles marquent les villes et villages libérés par la 2^{ème} Division Blindée, un arbre de la liberté sera également planté pour marquer cet anniversaire.

Avant cela et de la part du conseil municipal et de nos collaborateurs, permettez-moi de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et que cette période festive vous permette de faire le plein de bonheur et d'énergie pour entamer comme il se doit l'année 2025.

Frédéric Pfiegersdoerffer
Maire de Marckolsheim



60 ANS DES CLOCHES DE MARCKOLSHEIM

DÉTRUITE EN 1940 DURANT LA GUERRE ET RASÉE COMPLÈTEMENT L'ANNÉE SUIVANTE, L'ÉGLISE DE MARCKOLSHEIM VA RENAÎTRE DE SES CENDRES AU COURS DES ANNÉES 1960. ENTRE-TEMPS UNE ÉGLISE PROVISOIRE, L'ACTUELLE SALLE DES FÊTES, AVAIT PU ÊTRE MISE EN PLACE À PARTIR DE 1947 ET LES FIDÈLES ÉTAIENT APPELÉS GRÂCE À DEUX HAUT-PARLEURS.

Accompagnant la reconstruction, des cloches doivent prendre place dans le nouveau clocher. **C'est la maison Causard de Colmar qui est chargée de faire fondre les quatre nouvelles cloches. Ces dernières seront installées à l'été 1964, le 3 juillet pour être précis.** Deux jours plus tard, le 5 juillet, elles seront bénies par Monseigneur Neppel.

Et pour se faire entendre de tous, elles pèsent leur poids. La cloche DO (Christ), la plus lourde avec ses

2400kg, 1700 kg pour la cloche RÉ (Ave Maria), 1150kg pour la cloche MI (Sainte-Odile) et la cloche SOL (Saint-Georges) et ses 700kg.

Elles sonneront le premier dimanche de l'Avent le 29 novembre 1964 à 18h, il y a près de 60 ans jour pour jour. Plus de haut-parleurs de l'église provisoire pour appeler les fidèles, les quatre cloches sonnent depuis ce jour à l'église de Marckolsheim.

Sources : <https://www.paroisses-saintelucie.fr/index.php/les-paroisses/marckolsheim>

CONCERT DE NOËL 2024

LA MUSIQUE MUNICIPALE DE MARCKOLSHEIM DONNERA SON TRADITIONNEL CONCERT DE NOËL DIMANCHE 22 DÉCEMBRE 2024 À 16H30 À L'ÉGLISE SAINT GEORGES DE MARCKOLSHEIM EN ASSOCIATION AVEC LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MACKENHEIM.

Le concert se déroulera en trois parties. **Les enfants interpréteront quelques chants sous la direction de Claire Reydel (intervenante au sein du RAI de Marckolsheim), puis la Musique Municipale de Marckolsheim jouera quelques morceaux.**

Pour finir, **les élèves et l'harmonie s'associeront pour jouer et chanter à l'unisson.**

L'entrée est gratuite. Tous les dons récoltés seront offerts à l'association de parents Mackena Schtoup's de Mackenheim. L'association proposera à la sortie jus de pomme chaud, vin chaud et bredalas.



QUENTIN RELANCE "PETITES VILLES DE DEMAIN"

QUENTIN DRUOT EST ARRIVÉ LE 4 NOVEMBRE DERNIER POUR REPRENDRE LE POSTE DE CHEF DE PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN" LAISSÉ VACANT DEPUIS MARS 2024.

En provenance de la commune voisine d'Ohnenheim, il a pu explorer plusieurs mairies alsaciennes comme Schirmeck et Neuf-Brisach où il exerçait déjà ce poste lié au dispositif "Petites villes de demain". Un contexte et des missions qui ne lui sont pas inconnus, lui qui a **obtenu son Master de Politiques Publiques à Sciences Po Paris**.

Diplômé en 2020, il arrive en Alsace à la même période pour suivre sa compagne professeure de philosophie. Malgré la crise sanitaire il trouve un poste de secrétaire de Mairie qui l'a formé à mieux appréhender le fonctionnement et le financement des communes. Un profil adéquat pour permettre de relancer "Petites villes de Demain".

Qu'est-ce que c'est "Petites Villes de Demain" ?

Petites Villes de Demain est un programme de l'État piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) qui a pour but de développer le territoire en améliorant le cadre de vie des habitants des villes de moins de 20.000 habitants. 1600 villes en France sont PVD, dans une logique de créer une multitude de petites centralités au sein des intercommunalités pour rapprocher les différents services et densifier l'habitat, en luttant notamment contre les logements vacants. Tout cela également s'inscrivant dans une **logique de transition écologique**.

Quentin reprend ainsi les chantiers en cours pour **homogénéiser le centre-ville** et **créer une vraie dynamique**



avec les commerces. La nouvelle aide ACCOR va dans ce sens : renforcer l'effet vitrine de la ville en **finançant à hauteur de 50% des travaux d'installation ou de rénovation des commerces.**

Pour le volet cadre de vie et espace public, des démolitions sont à venir pour construire des places de stationnements désimperméabilisées et végétalisées. Des actions pour redonner à la nature sa place au cœur de la ville. La mission de Quentin sera donc d'accompagner au mieux les entrepreneurs qui veulent se lancer à Marckolsheim mais aussi et surtout de travailler à **dynamiser et améliorer un peu plus le cadre qu'offre notre ville.**



RECENSEMENT CITOYEN

VOUS AVEZ EU 16 ANS AU COURS DU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2024 ? VOUS ALLEZ RECEVOIR UNE CONVOCATION POUR VOUS FAIRE RECENSER À LA MAIRIE DE MARCKOLSHEIM. LORS DE VOTRE RECENSEMENT, N'OUBLIEZ PAS VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET LE LIVRET DE FAMILLE.

Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement permet à l'administration de vous convoquer afin d'**effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.**

Environ 1 an après le recensement, vous serez convié à effectuer votre JDC. À l'issue de cette journée, **vous recevrez un certificat individuel de participation qui**



vous sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, BAC...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Plus d'informations sur : <https://www.defense.gouv.fr/jdc>



11 NOVEMBRE - RETOUR SUR LES CÉRÉMONIES DE CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE 1918.

“ Je m’interroge souvent sur ce qu’il y a lieu de dire lorsque nous nous retrouvons devant ce monument. Quelles sont les paroles qui doivent - être prononcées afin que notre cérémonie fasse encore davantage sens ? ”

C’est ainsi que M. le Maire a débuté son discours devant un monument aux morts où plus de 200 personnes étaient présentes pour rendre hommage aux soldats morts durant la Grande Guerre, en ce 11 novembre 2024.

“Il nous apprend que ces 63 hommes dont les noms sont inscrits derrière moi étaient des fils, des frères, des amis, étaient des pères et des maris, et cela voyez-vous, il n’y a finalement que devant notre monument qu’on peut véritablement le ressentir.”

Une matinée pour rendre hommage à des soldats qui ont vécu

l’enfer pendant les “1561 jours qu’a duré ce conflit”, pour rappeler que “900 soldats français et 1300 soldats allemands sont morts quotidiennement...”

Comme chaque année **M. le Maire a pu déposer une gerbe de fleurs devant le monument** en compagnie de **Catherine Greigert**, Conseillère d’Alsace et 1^{ère} adjointe au Maire, **Justin Fahrner**, vice-président du Souvenir Français du Comité du Grand Ried mais également **Elena, Mila, Elana et Clara** membres du Conseil Municipal des Enfants.

Discours disponible en intégralité sur Marckolsheim.fr

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français a été créé en 1887 par François-Xavier NIESSEN, un Alsacien optant.

Le Souvenir Français, placé sous le haut patronage des présidents de la République, est une association, mémorielle, qui observe une stricte neutralité dans les domaines politiques, confessionnels et philosophiques.

Il a un triple objectif :

- 1 • Sauvegarder** : les tombes et les monuments élevés à la gloire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l’ont honorée par leur engagement,
- 2 • Se souvenir** : en participant aux cérémonies commémoratives et en incitant les classes de l’enseignement primaire et secondaire à participer à ces cérémonies,
- 3 • Transmettre** : la mémoire par la connaissance de l’histoire, par le partage des valeurs de la République, en

intervenant dans les établissements scolaires, les conseils municipaux, en veillant à ce qu’aucun élève ne quitte sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel et en contribuant au financement de ces voyages.

REJOIGNEZ NOUS
ADHÉREZ OU/ET DEVEZ MEMBRE ACTIF



LE SOUVENIR FRANÇAIS
Association nationale reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906





REPAS DE NOËL DES SENIORS

LA MUNICIPALITÉ A LE PLAISIR D'INVITER TOUS LES SENIORS, ÂGÉS DE 75 ANS ET PLUS ET LEUR CONJOINT(E) OU CONCUBIN(E) (INSCRIT AU REGISTRE D'ÉTAT CIVIL EN MAIRIE) À PARTAGER UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ AUTOUR D'UN REPAS ET D'UNE ANIMATION À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Cette année, le **repas de Noël des Aînés se tiendra le dimanche 8 décembre 2024 à la salle des Fêtes, à partir de 11h30.**

Le portage des repas mis en place en raison de la crise sanitaire ayant toujours autant de succès, il aura une fois encore lieu en 2024. Aussi, les

seniors qui ne voudraient pas assister au repas du 8 décembre pourront s'inscrire pour un **portage de Repas qui se déroulera le samedi 14 décembre 2024 à partir de 10h.**

Invitations et Inscriptions

Les conseillers municipaux et membres du CCAS passeront inviter

personnellement, à partir de mi-novembre, chacune des personnes âgées de 75 ans et plus figurant sur le registre de population communale (au 1^{er} octobre).

Aussi si vous n'avez été contacté au 28 novembre, mais que vous êtes concernés, merci de vous signaler en mairie sans attendre. Pour rappel, si vous êtes intéressé(e)(s) **l'inscription au repas ou au portage est obligatoire.** Cette dernière peut être effectuée directement auprès de l'élu ayant déposé l'invitation ou en mairie avant le 28 novembre.

Si vous n'êtes pas intéressé

Les seniors qui ne sauraient être intéressés par le repas pourront venir récupérer un cadeau en mairie du jeudi 19 décembre 2024 au 31 Janvier 2025. En cas de difficulté ou d'impossibilité physique à se déplacer, les personnes doivent donner procuration écrite à un tiers pour récupérer ce dernier.

LA PLATE-FORME DE GESTION DE LA TAXE DE SÉJOUR EST EN LIGNE

À l'attention des hébergeurs du territoire :

La plate-forme de gestion de la taxe de séjour est en ligne. Rendez-vous sur : <https://riedmarckolsheim.taxesejour.fr>

Vous avez désormais accès aux supports de communication dédiés à la taxe de séjour sur le territoire :

montants et calcul, calendrier de télédéclaration et de reversement, informations relatives à la collecte par les opérateurs numériques, etc.

Fin janvier 2025, vous serez destinataire d'un courriel vous invitant à activer votre compte. Pensez à vérifier l'ensemble de votre boîte de réception, notamment les spams

et indésirables.

Les services de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim restent à votre entière disposition pour vous informer et vous accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de la taxe de séjour.

Pour toute question sur la taxe de séjour, contactez-les :

- Par courriel : riedmarckolsheim@taxesejour.fr
- Par téléphone : 03 88 92 53 73





8

INAUGURATION DES MICRO-FOLIES

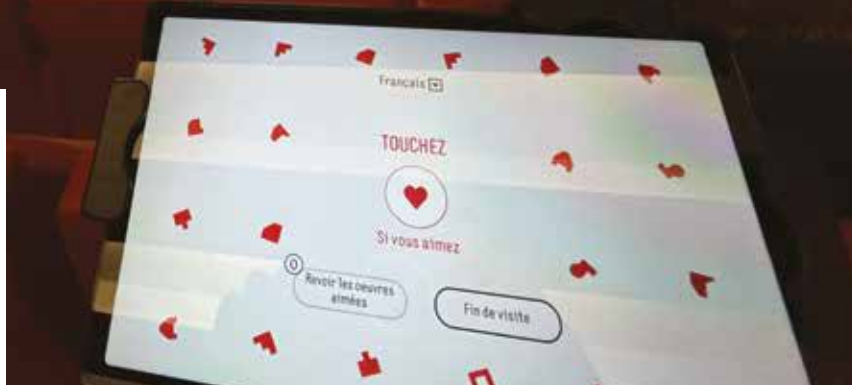
LE 7 OCTOBRE DERNIER A EU LIEU L'INAUGURATION DES MICRO-FOLIES DE MARCKOLSHEIM ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM. LES USAGERS DE LA MJC ONT PU S'ESSAYER AUX DIVERSES ACTIVITÉS QUE PROPOSE CE MUSÉE NUMÉRIQUE À PARTIR DE 16H30 : CASQUES DE RÉALITÉ VIRTUELLE, TABLETTES INTERACTIVES AVEC LES ŒUVRES PROJÉTÉES SUR L'ÉCRAN DU CINÉMA, JEUX AVEC LES MALLETTES PÉDAGOGIQUES.

À partir de 18 heures est venu le temps de **l'inauguration officielle de ces 5^{ème} et 6^{ème} micro-folies du département**, alors que l'on en compte 540 en France. **M. le Maire a pu prendre la parole** pour présenter ce dispositif tout comme **Michel Robquin, sous-préfet de Sélestat-Erstein et Roxane Gueguen qui représentait La Villette** devant les élus et représentants de la CCRM et différents acteurs de la vie associative de Marckolsheim et de ses alentours. Pour Frédéric Pfliegersdoerffer, les micro-folies permettent de "faire tomber les frontières géographiques, sociétales et symboliques en matière de culture, d'amener la culture au cœur des territoires, d'éveiller la curiosité".

Ces Micro-Folies vont permettre de **dépasser les frontières en rapprochant la culture à tous les publics**, en dépassant les à priori et les frontières symboliques qui s'imposent à nous ou que l'on peut se créer pour endiguer notre propre curiosité. Ludiques et accessibles, les Micro-Folies sont un dispositif gratuit pour tous, notamment grâce à la subvention d'État d'investissement au titre du **Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (FNADT) à hauteur de 13 104,64€, soit 80% du coût total du dispositif.**

“
Ludiques et accessibles,
les Micro-Folies sont un dispositif
gratuit pour tous.”





Casques de réalité virtuelle, tablettes interactives, œuvres projetées sur grand écran, jeux avec les maquettes pédagogiques.



Désormais vous pourrez visiter gratuitement les mardis des semaines paires de 16h30 à 19h sur inscription préalable en prenant contact à l'accueil de La Bouilloire, par téléphone 03 88 74 98 69 ou en remplissant le formulaire d'inscription sur le site de La Bouilloire.





LES ŒUVRES DE RETOUR À L'ÉGLISE SAINT-GEORGES

APRÈS AVOIR VOYAGÉS ET S'ÊTRE EXPOSÉS AU PLUS GRAND NOMBRE AU MUSÉE UNTERLINDEN, LE "CHRIST AUX OUTRAGES" ET LE RETABLE ÉVOQUANT L'ARBRE GÉNÉALOGIQUE DU CHRIST ONT RETROUVÉ LEUR PLACE AU SEIN DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGES.

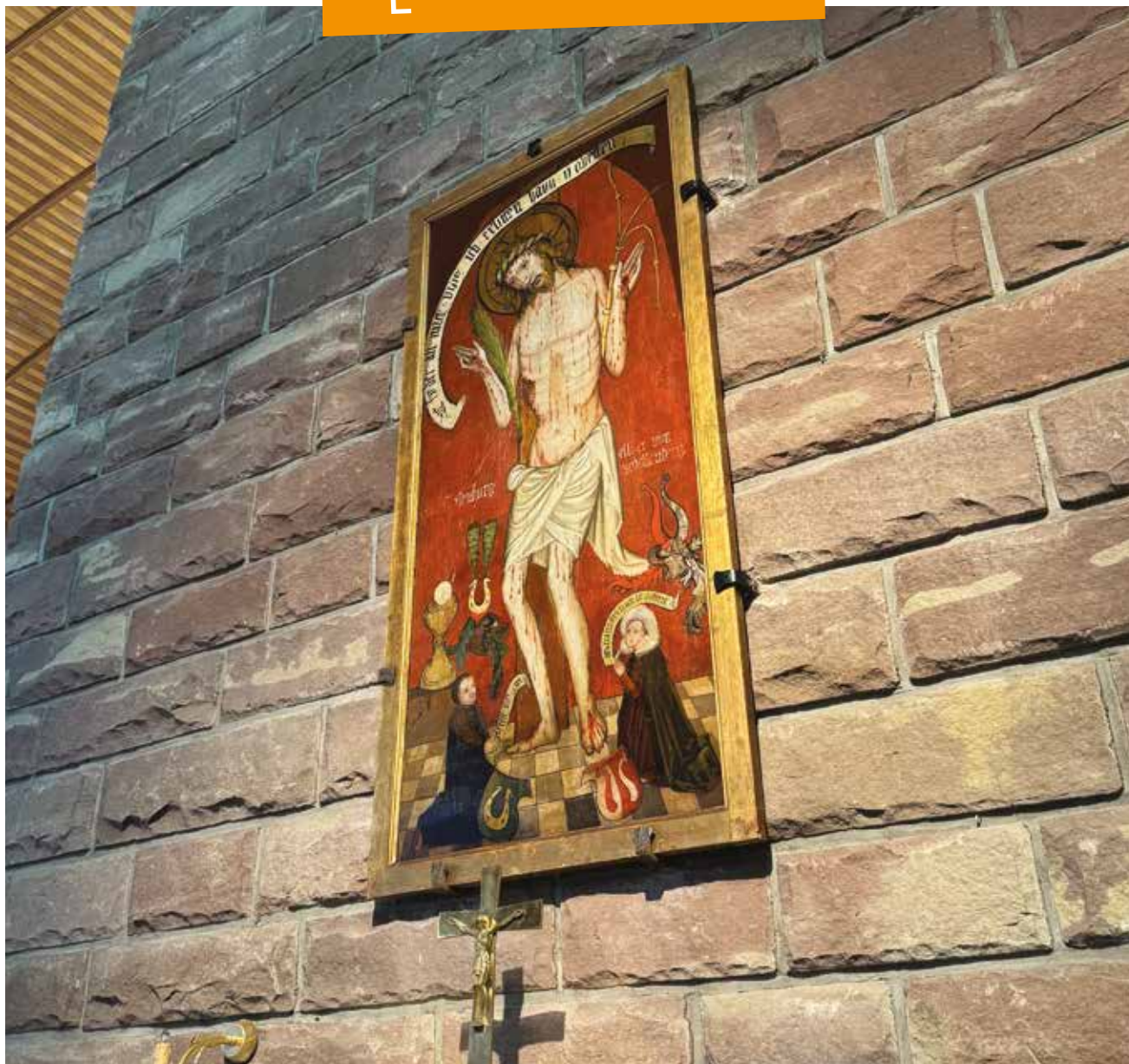
Elles avaient été décrochées en août 2023 pour entamer un petit périple jusqu'à l'exposition *Couleur, gloire et beauté : peintures germaniques des collections françaises (1420-1540)*.

Il leur fallait d'abord faire un passage à Vesoul au centre régional de restauration et de conservation d'art pour les mettre en anoxie, un procédé qui consiste à priver l'œuvre d'oxygène pendant 3 à 4 semaines afin de se débarrasser des petits insectes qui détruisent le bois.

C'était aussi un moyen d'éviter de contaminer les autres œuvres qu'elles ont pu côtoyer au musée.

Après les avoir "nettoyées", les œuvres ont été restaurées pour leur redonner de leur superbe. **C'était la mission**





d'Alicia Stemplowski qui a passé près de 5 mois à cette tâche, afin qu'elles soient prêtes à temps pour l'exposition colmarienne. Un travail minutieux qui révèle l'Histoire de l'œuvre, son vécu et permet surtout d'identifier ses points sensibles pour les harmoniser et les protéger.

Ce processus terminé en mars 2024, le retable et le "Christ aux outrages" étaient prêts à être exposés du 4 mai au 23 septembre au musée Unterlinden en tant que plus anciennes œuvres de l'exposition. **C'est le mercredi 23 octobre qu'elles ont pu reprendre leur place dans l'église de Marckolsheim**, où les transporteurs ont pu faire preuve d'une minutie comparable à celle de madame Stemplowski, présente ce jour-là, pour replacer les œuvres remises à neuf.





NOËL À MARCKOLSHEIM

LE MARCHÉ DE NOËL DE MARCKOLSHEIM QUI A LANCÉ LES FÊTES DANS NOTRE COMMUNE, CE WEEK-END DU 23 ET 24 NOVEMBRE, EST AUSSI LE FRUIT D'UN GRAND TRAVAIL DES SERVICES DE LA VILLE POUR CRÉER CETTE ATMOSPHÈRE DE FÊTE. ET L'AMBIANCE FÛT BELLE ET CHALEUREUSE MALGRÉ DES TEMPÉRATURES HIVERNALES, QUI VONT FINALEMENT DE PAIR AVEC CETTE PÉRIODE DE L'ANNÉE.

12

Le monde a répondu présent pour profiter des stands des exposants et des animations. **Les familles ont pu apprécier des balades à dos d'âne, du maquillage et de l'atelier de menuiserie de l'association Au Cœur du Ried, d'un spectacle et des animations de la médiathèque, des projections et animations de la MJC mais aussi des concerts des écoles et du collège qui ont pu montrer tout leur talent.** The Sparkle Family a fait résonner l'Église et le public a pu profiter de leurs chansons issues de la grande famille du gospel.

Le Père et la Mère Noël ont également fait leur crochet habituel avant le grand rush de décembre et ils ont pu faire plaisir aux enfants avec des bonbons et aussi peut-être jauger si tous avaient été bien sages cette année. Les déambulations de la Musique Municipale, de la compagnie Bric à Brac et le manège Orgarève auront évidemment animé le marché tout au long du week-end. Une nouvelle édition qui nous mène tout droit vers le mois de décembre et les fêtes, **l'année prochaine cela fera 10 ans que le marché de Noël est placé entre la Bouilloire et la salle des fêtes, ça sera à nouveau l'occasion de célébrer de plus belle la période hivernale qui arrive.**



“La Hotte des commerçants”, le jeu fidélité proposé par l’association **Au Cœur du Ried** aura lieu du **28 novembre au 19 décembre** chez tous les commerçants participants. Pour participer à cette grande tombola, complétez votre bulletin de jeu chez les commerçants ou directement sur l’application “Au cœur du Ried”, rubrique jeu concours.

31 chances de remporter un chèque cadeau :

- 1^{er} lot un chèque cadeau de 300€
- 2^{ème} lot un chèque cadeau de 200€
- 3^{ème} lot un chèque cadeau de 100€
- 4^{ème} au 31^{ème} lot un chèque de 50€

Le tirage au sort aura lieu le **jeudi 19 décembre**, la remise des lots se fera à partir du lendemain, le **20 décembre**, à l’accueil de la mairie.



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS : CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTIONS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale. Dans le cadre de cet exercice de planification, il est demandé à la commune d'**identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables**.

Cela permettra à l'État de répondre notamment aux **enjeux de maîtrise énergétique, de solidarité entre les territoires et de transition écologique**. En respect du cadre légal, le conseil municipal propose de retenir les zones d'accélération décrites ci-dessous, suivant leurs différentes caractéristiques. Il est rappelé aux conseillers que les zones définies n'ont qu'une valeur indicative et qu'il n'est aucunement certain que des projets voient nécessairement jour sur la commune. De plus, ces zonages n'exonèrent en rien les éventuels projets d'obtenir les différentes autorisations adéquates et nécessaires à leurs mises en œuvre.

Concernant le photovoltaïque sur toiture

Un zonage en fonction des zones du PLU a été effectué. Les zones U, AU et les sites isolés des zones A et N ont été pris en compte.

Concernant le photovoltaïque sur parking

Un "zonage parking" correspondant aux différentes zones de stationnement a été effectué. Le choix s'est porté sur les différents parkings privés ou publics existants sur le ban communal et présentant une surface supérieure à 400 m².

Concernant le photovoltaïque au sol

Le périmètre communal ne dispose pas de zones artificialisées dégradées pouvant accueillir du photovoltaïque au sol. Toutefois, la zone "PAIM 2" pourrait accueillir un projet d'installation photovoltaïque au sol. Une étude dans le cadre de l'aménagement de la deuxième tranche de la ZAC est en cours et une part non négligeable du foncier devrait être destinée à accueillir ce type d'installation. Une coactivité avec le monde agricole (agrivoltaïsme) est envisagée à terme.

Concernant l'agrivoltaïsme

Des zones dédiées à l'agrivoltaïsme ne peuvent pas être retenues tant que le décret d'application associé n'est pas paru. Toutefois, comme évoqué dans la partie sur le photovoltaïsme au sol ci-dessus, il n'est pas exclu que les deux activités puissent cohabiter sur un site dédié dans le cadre d'un projet porté par la CCRM.

Concernant le photovoltaïsme flottant

Un seul point d'eau a été retenu pour le développement éventuel du photovoltaïsme flottant. Il s'agit de la ballastière Werny, correspondant aux terrains cadastrés section 66, parcelles 118 et 123.

Concernant le solaire thermique sur toiture

Un zonage en fonction des zones du PLU a été effectué. Les zones U, AU et les sites isolés des zones A et N ont été pris en compte.

Concernant l'éolien

Le périmètre communal dispose de zones dont les enjeux spécifiques à l'éolien seraient potentiellement favorables à l'implantation d'une éolienne.

Les zones suivantes ont été retenues :

- Zone "Mauchen"
- Zone "Gravière"
- Zone "Nord".

Concernant l'hydroélectricité

Le potentiel hydroélectrique du Rhin est déjà totalement exploité. En ce qui concerne le Canal du Rhône au Rhin, cet ouvrage industriel est en cours de restauration par la Région Grand-Est afin d'être à nouveau ouvert à la navigation de plaisance. Les services de la Région nous ont fait savoir qu'un potentiel hydroélectrique était bien présent et étudié par leur service. Cette hypothèse est en cours d'étude et est donc intégrée à nos ZAER.

Concernant la géothermie profonde (>200m)

Le périmètre communal dispose de zones industrielles pouvant accueillir la géothermie profonde.

Les zones suivantes ont été retenues :

- Zone "Port Autonome", site déjà largement industrialisé actuellement (Tereos, Jungbunzlauer...)
- Zone "Kohlholtz" correspondant à la parcelle cadastrée Section 62 N°145
- Zone "PAIM" correspondant à la ZAC (tranches 1 et 2) au nord de la commune.

Concernant la géothermie peu profonde (<200m) sur nappe

Un zonage en fonction des zones du PLU a été effectué. Les zones U et AU ont été prises en compte. Les secteurs ayant des enjeux environnementaux quels qu'ils soient ainsi que les zones ne présentant pas un **potentiel fort** d'après les données du BGRM pour de la géothermie peu profonde (<200m) sur sonde ont été retirées.

Concernant un réseau de chaleur à énergie renouvelable/biomasse

Un réseau de chaleur communal est en cours d'installation. Il s'agit d'une chaudière bois, installée sous le presbytère et alimentée par des plaquettes de bois provenant des forêts communales. Cette installation servira à terme à chauffer l'école élémentaire Brant, l'école de musique, l'église, le presbytère et un bâtiment communal abritant des associations locales.

La commune n'est pas fermée à ce que d'autres projets de ce type voient le jour au sein des zones U et AU, notamment pour permettre d'alimenter des équipements publics.

Concernant la méthanisation agricole

Fondamentalement, la commune n'est pas opposée à l'implantation d'un méthaniseur sur la commune. Cependant, les projets en cours sur des communes de la CCRM ont démontré que les nuisances occasionnées par ce type d'installation étaient importantes, diverses et variées (augmentation du trafic routier pour l'acheminement des déchets agricoles, odeurs, potentielles pollutions...).

Afin d'éviter tout désagrément de ce type, la commune préconise d'installer des distances par rapport aux habitations (500m), cours d'eau et zones de captages (100m) et d'exclure les sites naturels et forestiers. A la lumière de ces critères, il ressort qu'aucun site ne permet à ce jour d'envisager une implantation de méthaniseur agricole sur la commune.

Le Conseil municipal, après délibération, demande le classement des zones nommées, au titre des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables.

Pour tous les projets proches des habitations, il est demandé que le porteur de projet prenne en considération les réglementations patrimoniales associées. Toute demande devra faire l'objet d'une consultation auprès des services de l'État (DRAC et ABF) et obtenir leur aval avant d'être mise en œuvre. Cartographies consultables en ligne rubrique "Urbanisme et Travaux - Projets urbains - Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables".

ATTRIBUTION DE CHÈQUES CADEAUX AUX AGENTS

Le Conseil municipal, après délibération, décide l'attribution aux agents communaux d'un cadeau de fin d'année, sous forme de chèques cadeaux d'une valeur de 190€ par agent.

AIDES FINANCIÈRES À L'IMMOBILIER POUR LA CRÉATION ET LA REPRISE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN CENTRE-VILLE : SOUTIEN À UN PORTEUR DE PROJET

Le conseil municipal a approuvé par délibération du 15 mars 2023 le dispositif relatif aux aides financières (loyers + travaux) à l'immobilier pour la création et la reprise d'activités économiques en centre-ville. Un nouveau dispositif "accompagnement des commerces de centralité" a été validé par la commune et la Région Grand Est pour les aides financières aux travaux. Celui-ci a pris effet le 1 juin 2024 pour une durée de 3 ans.

À ce jour, la commune a soutenu deux projets en centre-ville, le restaurant "Little Italy Marcko" et la librairie "Pleine Page". La commune a rencontré un nouveau porteur de projet, la SARL "OSMHAIRSTORE" dont le local et le siège social sont situés au 15a rue du Maréchal Foch à Marckolsheim pour une activité de coiffeur-barbier depuis le 9 septembre 2024.

Les justificatifs nécessaires à l'instruction de l'aide au loyer étant déposés, le Comité de pilotage "Restructuration de la ville" s'est réuni pour examiner le dossier et a proposé d'attribuer l'aide suivante : s'agissant d'une activité déjà présente en centre-ville, les élus décident de verser une aide au loyer de 480€ pendant 6 mois soit 2 880€.

BUDGET PRINCIPAL 2024 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3

Il convient d'augmenter les crédits aux articles suivants en dépenses, soit 50 000€ pour la prise en compte des avenants de l'opération d'installation d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur et 53 000€ au titre des avances forfaitaires pour les marchés de travaux de restructuration de l'ancien Tribunal. **Le Conseil municipal approuve** la décision modificative n° 3 du budget 2024.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX SINISTRÉS DE LA TEMPÊTE SURVENUE EN ESPAGNE LE 29 OCTOBRE 2024

Une tempête d'une ampleur inédite a dévasté le mardi 29 octobre 2024 la région de Valence, dans l'ouest de l'Espagne, faisant de nombreux morts et des dégâts inimaginables, rasant des dizaines de communes. L'ONG United Riders s'est tout de suite mobilisée en faveur du peuple espagnol. Un appel aux dons pour la collecte de produits de première nécessité a été lancé. L'ONG acheminera ensuite ces produits jusqu'en Espagne.

Désireux de s'associer à l'aide humanitaire apportée aux populations victimes de cette catastrophe, le **Conseil municipal, après délibération exprime** sa solidarité aux sinistrés de cette tempête dévastatrice et **vote** une aide exceptionnelle de 3 000€ au profit de l'ONG United Riders "Solidarité Espagne" pour le transport des produits collectés et la logistique des volontaires.

OUVERTURE DU BUREAU DE POLICE

Le service de la Police Municipale de Marckolsheim est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h et jusqu'à 19h le jeudi.

Une permanence téléphonique est assurée au 03 88 92 72 87 aux horaires cités ci-dessus.

Service d'accueil au public en présentiel au 15 rue du Maréchal Foch :

Lundi de 10h à 13h • Mercredi de 9h à 12h • Vendredi de 8h à 11h





16

Escalier de l'école Brant

VOUS AVIEZ PU VOIR SON SQUELETTE AVEC SON IMPOSANT CHÂSSIS DANS LE BULLETIN D'OCTOBRE OU SIMPLEMENT EN VOUS BALADANT DEVANT L'ÉCOLE BRANT. L'ESCALIER DE SECOURS EST DÉSORMAIS UTILISABLE ET HABILÉ AVEC LE PORTRAIT DE SÉBASTIEN BRANT.

Il ne restera que des travaux pour finaliser l'esthétique et d'éclairage sur ce nouvel escalier de secours plus sécurisé, en plus d'être fonctionnel et clairement identifiable.

Ce qui était plutôt tout le contraire de son prédécesseur, **qui a d'ailleurs été démolie le 7 novembre dernier pour laisser la façade libre et pouvoir la retravailler à volonté.**

Il donnait directement et sans protection, sur la rue et son accès était peu contrôlable. Sa volumétrie et son socle bétonné, était spatialement incompatible avec les réaménagements de sécurité faits pour les piétons dans la rue Kolb.

La disparition de l'ancien escalier extérieur ainsi que de son socle (l'armoire technique étant également amenée à disparaître) pourra faire place à l'avenir à une plate-bande végétalisée avec plantes grimpantes sur filins inox sur le pignon Sud.

Rappelons que le coût total de

154 550€

est accompagné d'une subvention de l'état au titre de la dotation de subvention à l'investissement local (DSIL) de

30 886€

soit 30% du coût total.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Stationnement en centre-ville

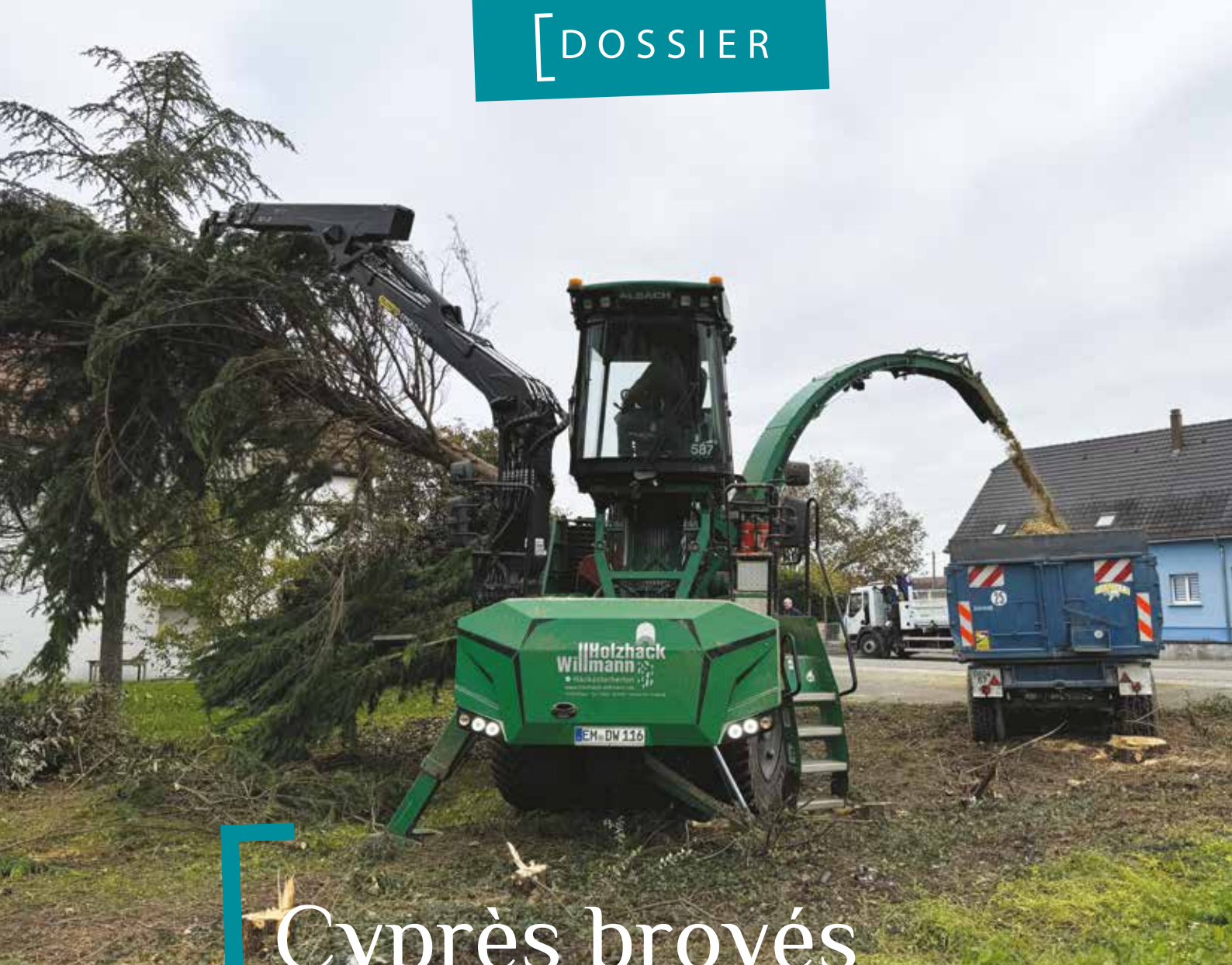
DES PLACES DE PARKING DE LA RUE CLÉMENCEAU ET DE LA RUE DU MARÉCHAL FOCH (DU CROISEMENT AVEC LA ROUTE D'OHNENHEIM JUSQU'À LA RUE DE L'ALMA) ONT ÉTÉ RETRACÉES À LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE. CES TRAVAUX ONT PERMIS DE CLARIFIER ET HARMONISER LE STATIONNEMENT DE CET AXE TRÈS FRÉQUENTÉ.

Afin de rendre les commerces accessibles de manière plus sécurisée en respect avec le code de la route, certains espaces n'ont pas été tracés (en effet, un espace de 5 mètres dans le sens de circulation doit être laissé libre avant un passage piéton, pour optimiser la visibilité).

Au total ce sont une centaine de places de parking qui ont été retravaillées, afin de rendre bien visibles les endroits où il est possible de stationner sans déranger et en toute sécurité.

De futurs parkings végétalisés proches des rues commerçantes viendront compléter le stationnement en ville et désengorgeront l'axe principal afin de créer un centre ville plus harmonieux.





Cypres brovés

pour préparer le futur pôle des solidarités

LE 24 OCTOBRE DERNIER A EU LIEU UNE OPÉRATION DE BROYAGE DES CYPRES ET DES SOUCHES DE LA RUE DU TILLEUL ET PROCHE DU PÉRISCOLAIRE ET DU CIMETIÈRE. C'EST LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE WIEDEMANN ET LA SOCIÉTÉ SCHATT DE MACKENHEIM QUI ONT PU ASSURER LE TRAVAIL, LES SERVICES DES ESPACES VERTS ONT RÉCUPÉRÉ LE BROYAT : 120 M³ QUI SERVIRONT DANS LES MASSIFS D'ARBUSTES.

Une intervention pour préparer le terrain du futur Pôle des solidarités.

Pour mémoire le pôle des solidarités existant a été libéré et réaménagé en 2021 pour permettre l'accueil d'un deuxième périscolaire à Marckolsheim. Les différents services sociaux installés dans ce bâtiment ont été transférés à titre provisoire dans d'autres espaces :

- La société Saint Vincent de Paul à la Maison des œuvres,
- Les assistantes sociales de l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale (UTAMS) et les permanences sociales à la Bouilloire.

L'objectif de la commune est de construire à terme, un nouveau bâtiment sur le principe de l'ancien Pôle des

Solidarités. Celui-ci regroupera l'ensemble des services sociaux en un lieu unique et sera un point de repère pour les personnes en difficulté à l'échelle de la commune et de la communauté de communes.

“ 120 m³

de broyat qui seront utilisés dans les massifs d'arbustes. ”

la
Bouilloire
Maison Culturelle de Marckolsheim

Les
**Médiathèques
du Ried**

Médiathèque - La Bouilloire
Tél. : 03 88 74 91 59
Mail :
mediatheque.labouilloire@ried-
marckolsheim.fr
www.labouilloire.fr
f Médiathèques du Ried

MARCKOLSHEIM
mjc

**La MJC : des activités de loisirs,
culturelles, artistiques, sportives
pour TOUS !**

Renseignements et inscriptions :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h30
vendredi
de 8h00 à 12h & de 13h30 à 16h30
N'hésitez pas à nous contacter...

MJC La Bouilloire
Impasse de l'École
67390 Marckolsheim
Tél. : 03 88 74 98 69
Mail : contact@labouilloire.fr
www.labouilloire.fr



MÉDIATHÈQUE

Les p'tites bouilles attendent Noël !

Samedi 14 décembre • 10h15

Histoires, comptines et jeux de doigts pour les 0 / 3 ans et ceux qui leur tiennent la main !

Sur inscription

Les p'tits bibliothécaires

Mardi 17 décembre • 16h45

Viens enregistrer des lectures d'histoires sur le Bookinou !

Heure du conte en pyjama

Vendredi 20 décembre • 18h

Tous en pyjama pour cette heure du conte avant Noël !

Spectacle familial | Sur inscription

L'équipe de la médiathèque vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

MJC

Mardis ensemble

Mardi 3 décembre de 16h30 à 18h30 à la salle des fêtes de Marckolsheim

Exposition de photographie animalière "Les ours polaires" par Patrick Kientz

Du vendredi 6 au vendredi 13 décembre

Hall d'accueil de La Bouilloire aux horaires d'ouverture de la MJC

Vernissage de l'exposition le vendredi 6 décembre à 18h

Entrée libre

Projection commentée "Les ours polaires" par Patrick Kientz

Vendredi 6 décembre à 20h

Passionné de photographie depuis son plus jeune âge, Patrick Kientz s'est intéressé à la photographie animalière à partir de 2005, et c'est un cliché réalisé lors d'un de ses premiers safaris qui lui a permis de gagner le Grand Prix du Festival International de Photo Animalière et de Nature de Montier en Der en 2007. Cette reconnaissance a été le point de départ d'échanges et de rencontres avec d'autres passionnés de photos et de nature, et son addiction pour le continent africain n'a jamais faibli. Patrick Kientz est membre de l'association Faune Sauvage avec



qui il sensibilise les visiteurs de ses expositions à la préservation de la biodiversité notamment par la tenue de conférences.

Durée : 90 minutes | Tout public dès 8 ans | Tarif libre, don conscient : vous déterminez le prix de votre entrée !

Projection commentée "Le Masai-Mara : safari et solidarité internationale" par Patrick Kientz

Samedi 7 décembre à 17h

Patrick Kientz vous présente une sélection de ses meilleurs clichés de safari réalisés pendant les plus de 16 mois passés dans le Masai Mara au cours de ces cinq dernières années dans la seule structure touristique appartenant à un Masai, son ami Jackson Naurori. 16 mois en quête d'images rares, émouvantes, amusantes, spectaculaires, mais aussi 16 mois qui leur ont permis de jeter les bases d'une très belle association, Masai Mara Solidarity, et de participer très activement à l'émancipation d'une tribu particulièrement attachante et aux valeurs exemplaires : les Masaïs. On peut voyager loin, et voyager éthique !

Durée : 90 minutes | Tout public dès 8 ans | Tarif libre, don conscient : vous déterminez le prix de votre entrée !

Instant parent / enfant : yoga bébé de 0 à 3 ans

**Samedi 7 décembre de 11h à 12h à
La Bouilloire**

Auxiliaire de puériculture formée au massage et yoga bébé, Yasmine Maurel de M'power vous propose de partager un instant détente avec votre enfant. Tout au long de l'atelier, vous naviguerez entre yoga, massage, éveil et motricité libre afin d'apprendre des gestes simples à reproduire en famille
20€ par duo

Temps de Partâges : Goûter de Saint-Nicolas

**Mardi 10 décembre à 14h30
À la Résidence Arbre de vie, rue de
l'hôpital**

Entrée libre | Carte de membre de la MJC obligatoire (10€ pour les + de 60 ans).

Duo pour placard "Deux hommes dans un placard" de la Cie La Grosso Modo

Vendredi 13 décembre à 20h

Ce sont deux hommes, deux frères, qui vivent dans un placard, et leur enfance y est restée avec eux, alors que le monde extérieur a vieilli, s'est abîmé dans la guerre et les dérèglements écologiques. Ces enfants-hommes ne parlent pas, n'ont pas appris à le faire et n'en ont pas besoin. Ils cherchent à vivre une vie normale (manger, jouer, s'ennuyer, relationner, s'émerveiller) dans leur

placard-maison qu'ils n'ont jamais quitté, alors que le monde autour d'eux est hostile et les menace constamment.

Tarif libre : vous déterminez le prix de votre entrée ! | Durée : 45 minutes | À partir de 6 ans

Soirée spéciale au Cinéma de La Bouilloire : Jean-Paul Belmondo

Samedi 14 décembre à 18h et à 20h

Après Pedro Almodovar en 2022 et Clint Eastwood en 2023, les bénévoles de la Section Cinéma vous proposent de venir (re)découvrir deux films dans lesquels Jean-Paul Belmondo a brillé par son jeu d'acteur. Les deux projections seront précédées d'une présentation et suivies d'un échange mené par les bénévoles de la section.

Entrée libre | Carte de membre de la MJC obligatoire (10€ pour les + de 60 ans).

Fermeture de l'accueil de La Bouilloire et de la MJC entre le samedi 21 décembre 2024 et le dimanche 5 janvier 2025 inclus.

L'ensemble de l'équipe bénévole et salariée de la MJC souhaite à toutes et tous un très joyeux Noël ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.



CINÉMA DE LA MJC



L'agenda de la Micro-Folie fixe de Marckolsheim Les séances du mois

• Visite ludique et accompagnée thématique "sports"

Mardi 10 décembre de 16h30 à 17h30 ou de 17h45 à 18h45 sur réservation

Modalités de réservation :

03 88 74 98 69

via le formulaire en ligne sur www.labouilloire.fr

à l'accueil de La Bouilloire aux horaires d'ouverture de la MJC



[CINÉ-DÉTENTE & CINÉ-MARDI

Here - les plus belles années de notre vie de Robert Zemeckis
Mardi 3 décembre à 14h & à 20h
Drame, Fantastique

Toute l'équipe de Forrest Gump revient au cinéma, et vous transporte dans un voyage unique à travers le temps. L'histoire de familles dont les peines, les joies et les moments de doutes font écho à travers les générations.

[ART & ESSAI

Le royaume de Julien Colonna
Jeudi 5 décembre à 20h | Drame
Tout public avec avertissement

Corse, 1995. Lesia vit son premier été d'adolescente. Un jour, un homme fait irruption et la conduit à moto dans une villa isolée où elle retrouve son père, en planque, entouré de ses hommes. Une guerre éclate dans le milieu et l'étau se resserre autour du clan. La mort frappe. Commence alors une cavale au cours de laquelle père et fille vont apprendre à se regarder, à se comprendre et à s'aimer.

[CINÉ-MARDI

En tongs au pied de l'Himalaya
de John Wax
Mardi 10 décembre à 20h | Comédie

Pauline est la maman d'Andréa, 6 ans et demi, un petit garçon formidable à qui on a diagnostiqué un TSA : un "trouble du spectre autistique". Il n'est pas vraiment au niveau mais il est toujours scolarisé et s'apprête à faire sa rentrée en grande section de maternelle. Pour Pauline, sans revenus fixes et récemment séparée de Fabrice, le père d'Andréa, tout semble concourir à faire de sa vie une succession d'échecs. Or pour Andréa, c'est une année cruciale qui va déterminer s'il peut ou non rester scolarisé et obtenir ainsi une meilleure chance de voir son état s'améliorer. Mais pour cela, Andréa a besoin de stabilité et pour Pauline, la lui apporter, c'est un peu (beaucoup) gravir l'Himalaya en tongs...

[CINÉ TOUT-PETITS

Le grand Noël des animaux de Camille Alméras, Caroline Attia Larivière...
Mercredi 11 décembre à 10h | Animation

Noël approche et l'impatience grandit dans la forêt : tout le monde s'apprête à vivre un moment féérique au cœur de l'hiver... Mais, catastrophe, il faut sauver le traineau du père Noël ! C'est une mission pour nos ami·es renarde et cigogne, tandis qu'une toute petite poussine va tout faire pour sauver la grande fête du poulailler. Et la jeune lynx arrivera-t-elle à temps pour vivre le grand spectacle magique en haut de la montagne ?

[CINÉ GOÛTER

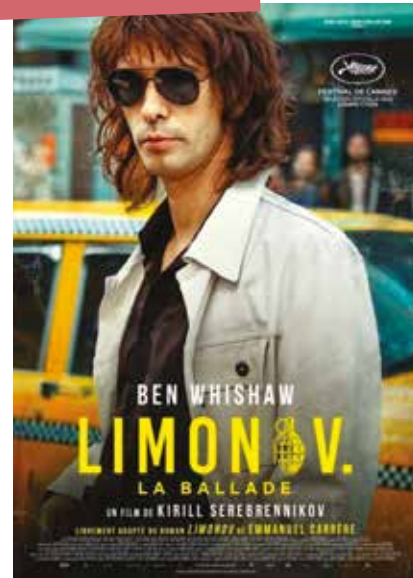
Angelo dans la forêt mystérieuse
de Vincent Paronnaud et Alexis Ducord
Mercredi 11 décembre à 15h | Animation

Angelo, 10 ans, se rêve aventurier et explorateur. Jusqu'au jour où, partant en voiture avec sa famille pour se rendre au chevet de sa Mémé adorée bien malade, il est brusquement mis au défi de prouver son courage : oublié par erreur sur une aire d'autoroute, Angelo décide de couper à travers la forêt pour rejoindre la maison de Mémé. Il s'enfoncé alors dans un territoire mystérieux peuplé d'êtres étranges que menace un ennemi pire encore que l'ogre de la région... D'après la bande dessinée "Dans la forêt sombre et mystérieuse" de Winshluss.

[SOUS RÉSERVE • ART & ESSAI

La plus précieuse des marchandises de Michel Hazanavicius
Jeudi 12 décembre à 20h | Animation

Il était une fois, dans un grand bois, un pauvre bûcheron et une pauvre bûcheronne. Le froid, la faim, la misère, et partout autour d'eux la guerre, leur rendaient la vie bien difficile. Un jour, pauvre bûcheronne recueille un bébé. Un bébé jeté d'un des nombreux trains qui traversent sans cesse leur bois. Protégée quoi qu'il en coûte, ce bébé, cette petite marchandise va bouleverser la vie de cette femme, de son mari, et de tous ceux qui vont croiser son destin, jusqu'à l'homme qui l'a jeté du train. Leur histoire va révéler le pire comme le meilleur du cœur des hommes.



[SOUS RÉSERVE • SOIRÉE JEAN-PAUL BELMONDO

Le magnifique de Philippe de Broca
Samedi 14 décembre à 18h | Aventure
 Séance précédée d'un éclairage proposé par les bénévoles du Cinéma et suivie d'un échange

L'agent secret Bob Saint-Clar est envoyé en mission au Mexique où il va tomber sous le charme de son contact, la séduisante Tatiana. Voilà le point de départ du quarante-troisième roman d'espionnage de François Merlin, écrivain endetté à tendance apathique. Double inversé de celui-ci, l'extravagant et viril Saint-Clar vit les aventures et les amours rêvées de son créateur. En effet, Merlin s'amuse à transformer les gens de son quotidien en personnages de son histoire, comme sa jolie voisine Christine ou son odieux éditeur Charron...

[SOUS RÉSERVE • SOIRÉE JEAN-PAUL BELMONDO

Itinéraire d'un enfant gâté
 de Claude Lelouch

Samedi 14 décembre à 20h | Aventure
 Séance précédée d'un éclairage proposé par les bénévoles du Cinéma et suivie d'un échange.

Sam Lion a été élevé dans le milieu du cirque puis a dû faire une reconversion forcée comme chef d'entreprise. Mais la cinquantaine passée, il se lasse de ses responsabilités et de son fils, Jean-Philippe, dont la collaboration ne lui est pas d'un grand secours. Il décide d'employer les grands moyens et de disparaître en Afrique. Mais son passé va l'y rattraper en la personne d'Albert Duvivier, un de ses anciens employés.

[CINÉ-MARDI

Pie by piece de Morgan Neville
Mardi 17 décembre à 18h
Animation, Documentaire, Musical

PIECE BY PIECE est une expérience cinématographique unique qui invite le public à un voyage passionnant à travers la vie de celui qui est devenu l'emblème de la pop culture : Pharrell Williams. Au gré du prisme d'une animation LEGO®, laissez libre cours à votre imagination et assistez à l'évolution de l'un des esprits les plus innovants de la musique actuelle.

[CINÉ-MARDI

Gladiator 2 de Ridley Scott
Mardi 17 décembre à 20h | Péplum
 Interdit - 12 ans

Des années après avoir assisté à la mort du héros vénéré Maximus aux mains de son oncle, Lucius est forcé d'entrer dans le Colisée lorsque son pays est conquis par les empereurs tyranniques qui gouvernent désormais Rome d'une main de fer. La rage au cœur et l'avenir de l'Empire en jeu, Lucius doit se tourner vers son passé pour trouver la force et l'honneur de rendre la gloire de Rome à son peuple.

[CINÉ-JUNIOR

Vaiana 2 de David G. Derrick Jr. ...
Mercredi 18 décembre à 15h et vendredi 20 décembre à 18h | Animation

Après avoir reçu une invitation inattendue de ses ancêtres, Vaiana entreprend un périple qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses situées aux confins des mers des îles du Pacifique. Elle y vivra des péripéties comme jamais vécues auparavant.

[SOUS RÉSERVE • ART & ESSAI

Limonov, la ballade de Kirill Serebrennikov
Judi 19 décembre à 20h | Biopic
 En VO sous-titrée [anglais]

Militant révolutionnaire, dandy, voyou, majordome ou sans abri, il fut tout à la fois un poète enragé et belliqueux, un agitateur politique et le romancier de sa propre grandeur. La vie d'Edouard Limonov, telle une trainée de soufre, est une ballade à travers les rues agitées de Moscou et les gratte-ciels de New-York, des ruelles de Paris au cœur des geôles de Sibérie pendant la seconde moitié du XX^e siècle.



Clairefontaine



FOOTBALL AS MARCKOLSHEIM

Clairefontaine

Une vingtaine de bénévoles du football alsacien se sont rendus à Clairefontaine pour une visite du centre d'entraînement des équipes de France dans la cadre de l'opération fédérale "Week-end des bénévoles".

Octobre Rose

La section "Fitfoot" de l'ASM tenait à apporter son soutien à toutes les personnes menant un combat face au cancer du sein.

Stagiaire

Voici la première apparition de notre stagiaire Noah en pleine action lors de l'initiation football dans les écoles. Noah interviendra toute l'année à travers diverses missions dans le but de préparer son diplôme (DEUST).

Défi piles

Dans sa démarche pour l'environnement, le club participe à une action éco-foot.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2025 pour ramener vos piles/batteries usagées au club.

Cette action est en parallèle un challenge puisque les clubs les mieux classés à l'issue du défi pourront remporter une dotation.

Cohésion U15F

Nos féminines ont bénéficié d'un moment privilégié au club house. Repas et tournoi de baby-foot, le combo parfait pour resserrer les liens et passer une bonne soirée.



Octobre Rose



Cohésion U15F



Stagiaire



Groupe Sénior

Photo officielles saison 2024-2025

Cette année, grâce au très bon travail de notre commission équipements menée par Florian et Jelle, le club a équipé tous ses licenciés du plus petit au plus grand. Voici les clichés du groupe seniors.

Après la séance, un pot a été organisé en l'honneur de nos partenaires sans qui tout cela n'aurait pas été réalisable.





TENNIS CLUB
MARCKOLSHEIM

M. le Maire de la ville de Marckolsheim nous a fait l'honneur de sa présence lors de la remise de la plaque Prescri'mouv, gratifiant le club de ce label pour lequel nous tenons tous les engagements nécessaires.

24

Le label Prescri'mouv : un label et un engagement qui nous tiennent à cœur

Le dispositif Prescri'mouv

Le dispositif Prescri'mouv vise à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes vivant avec une ou plusieurs maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique sur prescription médicale. Il s'adresse aux personnes adultes atteintes d'une affection de longue durée (ALD30), d'une obésité (IMC>30), de troubles persistants suite à une infection au Covid, ou de troubles musculo-squelettiques (le dispositif ne concerne pas les personnes souffrant de limitations fonctionnelles sévères).

Cet accompagnement proposé dans le cadre du dispositif Prescri'mouv est pris en charge financièrement par l'Agence Régionale de Santé. Seule la pratique d'une activité physique réalisée au sein d'une structure (publique ou privée) peut nécessiter une participation financière du bénéficiaire dont le montant est défini par chaque structure.

Un accompagnement à la carte

Le dispositif Prescri'mouv permet aux patients de reprendre une activité physique en toute sécurité.

Quatre étapes essentielles pour une prise en charge complète :

- **Étape 1** : Présentation du dispositif par le médecin traitant au décours d'une consultation et prescription de l'activité physique.
- **Étape 2** : Prise de contact par le patient avec le professionnel du dispositif le plus proche de chez lui via le numéro unique (en Grand Est : 03 52 62 64 37) et réalisation

d'un bilan initial Prescri'mouv visant à évaluer la condition physique et l'état motivationnel du patient.

- **Étape 3 (optionnelle)** : Orientation du patient vers un accompagnement spécifique visant à amorcer la reprise d'une pratique d'activité physique dans un cadre sécurisé.
- **Étape 4** : Orientation du patient vers une structure sportive et mise en place d'un suivi pour l'encourager dans sa démarche de reprise d'activité physique.

Le médecin traitant au cœur de la prise en charge

Le médecin est l'acteur pivot du dispositif. Son rôle est fondamental. C'est lui qui juge de l'indication d'une activité physique adaptée, pour son patient. Il est associé au suivi de son patient tout au long de sa prise en charge.

Des professionnels de l'activité physique qualifiés

Tous les professionnels intervenant dans le dispositif sont formés à la prise en charge de maladies chroniques. Ils sont en capacité d'assurer des accompagnements spécifiques adaptés aux besoins de chaque patient. Selon son profil, le patient peut également être orienté vers un créneau d'activité physique labellisé Prescri'mouv, gage de qualité.

Le Tennis Club Marckolsheim, structure de qualité, associé au cabinet médical du Hêtre, La Maison de Santé pluridisciplinaire de Marckolsheim

Engagé dans le tennis santé, le Tennis Club Marckolsheim avec l'appui de son professeur de tennis diplômé d'état, Adrien Douzi-Varvou, a obtenu le label Prescri'mouv et est en mesure et en droit de se proposer en tant que structure de qualité agréée pour recevoir, sur prescription du



Le label Prescri'mouv : un label dont jouit à présent le Tennis Club Marckolsheim.



corps médical, des patients pour qui une reprise de l'activité physique est recommandée.

C'est en présence de M. le Maire de la ville de Marckolsheim que Monsieur Gary Reynaud, éducateur sportif référent Prescri'mouv pour le Centre-Alsace, a remis au Président du Tennis Club Marckolsheim, Yohann Damé, la plaque du label Prescri'mouv lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 27 septembre dernier.

Cet engagement est une fierté pour notre club, et s'inscrit dans la ligne de conduite menée par le Comité, dont la secrétaire Céline Damé a récemment pris en charge la tête de la commission Tennis adapté, santé, handicap et cécitennis du Comité Départemental 67.

De nouveaux sponsors pour nous accompagner cette année

Animé par une volonté de se développer davantage et de s'inscrire toujours plus dans le tissu local, le Tennis Club Marckolsheim est heureux de compter de nouveaux partenaires et sponsors marckolsheimois qui soutiennent et accompagnent notre structure.

Nous souhaitons la bienvenue au Crédit Mutuel, à la boulangerie Bilger et au Super U qui rejoignent nos partenaires établis, Smash Strasbourg et Tecnifibre, et les remercions pour leur soutien, signe de reconnaissance du dynamisme de notre structure aux côtés de laquelle ils ont choisi de s'engager.



HANDBALL CLUB MARCKOLSHEIM

Opération Octobre Rose

Le HCM s'est paré de rose samedi 19 octobre en s'associant au mouvement Octobre Rose !

Nous remercions les nombreux donateurs, grâce à eux, 1000€ ont pu être reversés à la ligue Contre le Cancer du Bas-Rhin.

Nous remercions le comité des jeunes pour l'organisation et la décoration du hall, ainsi que l'association de la Ligue contre le Cancer présent durant la soirée.

Génération souvenirs

Sortez vos plus belles tenues retro ! On se donne rendez-vous samedi 8 février pour une soirée génération souvenirs à la Salle des fêtes de Bootzheim.

Information et réservation :
evenements.hcm@gmail.Com
07 77 70 17 93



VOSGES TROTTERS

Calendrier des sorties de décembre

Dimanche 8 décembre
Sortie clôture
Le Comité

Lundi 9 décembre à 19h
Réunion programme à la Bouilloire
Le Comité

LES MATCHS NATIONALE 2			
HCM - BEAUVAIS OUC	DOMICILE	16/11	20H45
VILLERS - HCM	EXTERIEUR	23/11	20H00
HCM - P2H	DOMICILE	07/12	20H45
NANCY - HCM	EXTERIEUR	14/12	20H45
PARIS SC - HCM	EXTERIEUR		

Marckolsheim
LE VILLAS & VITRES





ANNIVERSAIRES

- 02 déc. 1932 **92 ans** Suzanne BREITEL née BAEREL
- 03 déc. 1944 **80 ans** Bernard MARTIN
- 04 déc. 1934 **90 ans** Marie MAILLARD née SCHWAAB
- 04 déc. 1939 **85 ans** Annie WERNY née METZGER
- 04 déc. 1937 **87 ans** Jean Claude CAILLIAUX
- 07 déc. 1937 **87 ans** Georgette KASTLER
née PFLIGERSDORFFER
- 11 déc. 1937 **87 ans** Immacolata PULICANO
née MICELOTTA
- 15 déc. 1944 **80 ans** Pierre SENGELE
- 15 déc. 1935 **89 ans** Germaine ELTER née LEDING
- 19 déc. 1927 **97 ans** Eléonore RUNSER née UHL
- 23 déc. 1941 **83 ans** Elisabeth MUTZ née STUDER
- 25 déc. 1941 **83 ans** Christiane WILHELM née MEYER
- 25 déc. 1938 **86 ans** Jean Pierre MUTZ
- 27 déc. 1940 **84 ans** Georges HOELTZEL
- 28 déc. 1941 **83 ans** René FRECHOSO
- 29 déc. 1929 **95 ans** Conrad ZOBRIST

NAISSANCES

- Yliano BECHER LEBRUN de Elisea LEBRUN
et de Mickaël BECHER **11 oct.**
- Timea BENS Aidani de Francis BENS Aidani
et de Alizée GROSSHANS **11 oct.**
- Loëwen BALDENWECK de Vincent BALDENWECK
et de Noémie WOLFF **22 oct.**
- Lucas GROSHENNY de Yannick DEVENEY
et de Manon GROSHENNY **26 oct.**

MARIAGES

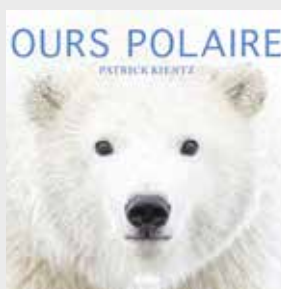
- Andres OBANDO BEDOYA et Inès TERRASSIER **05 oct.**
- Okan BAGBOZAN et Justine LEMAN **12 oct.**
- Mickaël BERKET et Acelya ÖZDEMIR **16 oct.**
- Christophe RAESS et Sophie CRESCIOLI-OLIVONI **24 oct.**

DÉCÈS

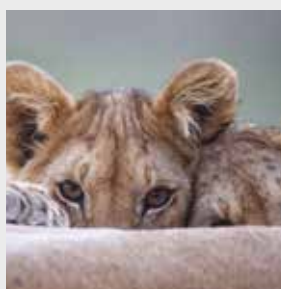
- Agnès PETERS née METZGER (81 ans) **15 oct.**
- Richard WEBER (71 ans) **22 oct.**
- Suzanne FRUH (74 ans) **28 oct.**
- Roger FLAITS (96 ans) **31 oct.**

DÉCEMBRE

• Mardi 3 décembre • 16h30
à 18h30
Mardis ensemble
Salle des fêtes



• Vendredi 6 décembre • 20h
Projection commentée
"Les ours polaires" par Patrick
Kientz
La Bouilloire



• Samedi 7 décembre • 17h
Projection commentée
"Le Masai-Mara : safari
et solidarité internationale"
par Patrick Kientz
La Bouilloire

• Samedi 7 décembre • 11h
à 12h
**Instant parent / enfant : yoga
bébé de 0 à 3 ans**
La Bouilloire

• Dimanche 8 décembre • 10h
**Cérémonie commémorative
aux "Morts pour la France"
pendant la guerre d'Algérie et
les combats du Maroc et de la
Tunisie.**
Monument aux morts

• Dimanche 8 décembre •
11h30
Repas de Noël des aînés
Salle des fêtes

• Mardi 10 décembre • 14h30
Temps de Part'âges :
Gôûter de Saint-Nicolas
Résidence Arbre de vie,
rue de l'hôpital

• Mardi 10 décembre • 16h30
à 17h30 ou de 17h45 à 18h45
**Micro-Folie : visite
ludique et accompagnée
thématique "sports"**
La Bouilloire

• Jeudi 12 décembre • 19h
**Vente de bois à exploiter
et à façonner**
Salle des adjudications



• Vendredi 13 décembre • 20h
**Duo pour placard "Deux
hommes dans un placard"
de la Cie La Grosso Modo**
La Bouilloire



• Samedi 14 décembre • 14h
- 17h
Friperie solidaire
Cercle Saint-Georges

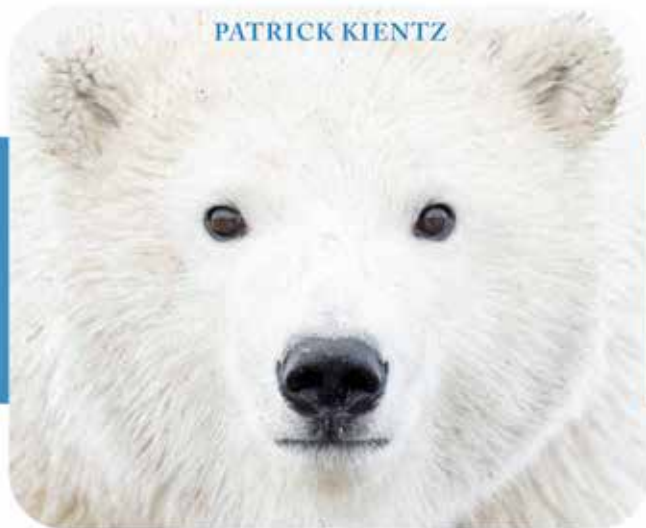
• Samedi 14 décembre • à
18h et à 20h
**Soirée spéciale au Cinéma
de La Bouilloire : Jean-Paul
Belmondo**
La Bouilloire

• Mardi 17 décembre • 16h45
Les p'tits bibliothécaires
Médiathèque de la Bouilloire

• Vendredi 20 décembre • 18h
Heure du conte en pyjama
Médiathèque de la Bouilloire

EXPOSITION PHOTO

PATRICK KIENTZ



LES OURS POLAIRES | Patrick KIENTZ
Du 6 au 13 Décembre

entrée libre aux horaires d'ouverture de l'accueil de la MJC

Vernissage Vendredi 6/12 à 18h

Projection commentée Vendredi 6/12 à 20h

La Bouilloire
impasse de l'école
67390 MARCKOLSHEIM



La Bouilloire
Maison Culturelle de Marckolsheim